

*L'environnement*

**M. Caccia:** Vous avez retiré 4 millions de dollars pour revenir avec 1.5 million.

**M. Gurbin:** L'an dernier, nous avons dégagé \$500,000 qui ont été doublés par l'industrie. Cette année, nous avons déjà engagé plus de \$700,000, montant encore une fois doublé par l'industrie. De plus, 1.4 millions de dollars ont été débloqués pour la conduite de nouveaux projets de recherche en toxicologie de la faune.

Le député d'en face dit, à peu de choses près, «le monde s'écroule, des fonds ont été coupés ici et là». Pour l'année 1984-1985 et l'année 1986-1987, les fonds ayant été engagés, nous constatons, spécifiquement au titre des budgets de recherche des programmes sur les Grands Lacs, qu'il n'y a pas eu diminution du nombre de chercheurs. Il y en avait 90 et il y en a toujours 90. Le député donne des renseignements inexacts et faux lorsqu'il affirme le contraire. Nous avons 253 années-personnes qui sont passées à 274. Nous avons 15.95 millions de dollars qui ont été augmentés à 19.2 millions, soit un accroissement de l'ordre de 20 p. 100 en deux ans.

**M. Caccia:** Il ne connaît pas son dossier.

**M. Gurbin:** J'aimerais pouvoir dire que le député a fait aussi bonne figure lorsqu'il était ministre.

**M. Caccia:** Vous vous être appauvri de 7.5 millions de dollars en deux ans.

**M. Gurbin:** Quant aux programmes de recherches sur les toxiques effectués pour le compte du gouvernement fédéral, non pas le genre de programmes dont parle le député de Davenport et que l'on a intégrés ou créés pour que quelqu'un puisse s'en vanter à un moment donné, leur budget a presque doublé. Les dépenses que nous consacrons directement à ces programmes sont en effet passées de 2.7 à 4.8 millions de dollars, tandis que le nombre des années-personnes passait de 45 à 75. Ce sont là des chiffres précis et ce sont des faits, monsieur le Président.

On semble en outre perdre de vue les travaux en cours et les programmes de recherche appuyés financièrement par le gouvernement fédéral, surtout quand on commence à parler de la recherche sur la toxicologie et des travaux entrepris et poursuivis . . .

**M. Caccia:** Le Centre de toxicologie de Guelph, par exemple.

**M. Gurbin:** Je mentionnerai par exemple en Colombie-Britannique les programmes entrepris à l'Université de Victoria sur les produits toxiques en milieu aquatique, et les études sur les effets des produits toxiques sur l'homme au Centre de recherches cancérologiques. On fait à l'Université Simon Fraser des études sur les toxiques dans l'environnement et dans l'industrie. L'Université Western Ontario s'occupe de pharmacologie et de toxicologie. L'Université Carleton étudie la réglementation des produits toxiques. L'Institut de recherches sur l'amiante a des programmes de recherche en la matière. L'Université de Montréal est engagée dans des programmes de recherche sur les drogues et les intoxications professionnelles,

et l'Université Memorial fait de la recherche sur l'écotoxicologie. Nous avons d'autres centres, dont le Centre de recherches en toxicologie de l'Université de la Saskatchewan et le Centre de Recherches en toxicologies du Québec, qui étudient les effets des produits toxiques sur l'homme.

**M. Caccia:** Qu'est-ce que le député . . .

**M. Fretz:** Pourquoi n'écoutez-vous pas?

**M. Gurbin:** Je vais m'arrêter, monsieur le Président. Je pourrais continuer à énumérer des programmes de recherche auxquels nous continuons à accorder et à augmenter notre appui. Que dire du Conseil de recherches médicales? Il a obtenu 150 millions de dollars. Ce conseil de recherches médicales ne savait pas d'où allaient sortir ses prochains crédits à l'époque où le député d'en face et son gouvernement étaient au pouvoir. Ce Conseil n'avait aucune idée de ce qui allait se passer d'une année sur l'autre. Ses efforts pour faire quelque chose de valable pour le Canada étaient sérieusement entravés . . .

**M. Caccia:** Vous faites de la corde raide.

**M. Gurbin:** . . . dans le domaine de la toxicologie et de la recherche.

**Le président suppléant (M. Charest):** À l'ordre.

**M. Gurbin:** Nous en arrivons ensuite aux Américains.

**M. Caccia:** Parlez-nous de la Niagara, pas des Américains.

**M. Gurbin:** C'est là que le député se met le doigt dans l'oeil, monsieur le Président.

**M. Caccia:** Parlez-nous de la Niagara.

**Le président suppléant (M. Charest):** À l'ordre, à l'ordre, à l'ordre, s'il vous plaît.

**M. Gurbin:** Je changerai de ton si le député d'en face . . .

**M. Caccia:** Vous êtes grotesque.

**Le président suppléant (M. Charest):** À l'ordre, s'il vous plaît.

**M. Caccia:** Parlez-nous de la Niagara, du dépotoir que vous en avez fait. C'est de cela que vous devriez parler.

**Le président suppléant (M. Charest):** À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Davenport (M. Caccia) doit bien savoir que les députés de tous les côtés de la Chambre ont droit à un temps de parole égal. Si nous continuons comme cela, le secrétaire parlementaire va devoir bénéficier d'une prolongation parce qu'on n'arrête pas de l'interrompre. Je ne pense pas que ce serait nécessairement ce que souhaite . . .

**M. Caccia:** Si vous . . .

**Le président suppléant (M. Charest):** À l'ordre, s'il vous plaît. Je vous prie de ne pas interrompre le Président. Je suis sûr que ce n'est pas nécessairement ce que souhaiterait le député de Davenport. Si les députés ont la patience d'écouter, la durée des discours est d'environ 10 minutes. Ensuite, nous passons à d'autres orateurs.

**M. Riis:** Au maximum 10 minutes.